

CAHART, Patrice et MELOT, Michel. *Propositions pour une grande bibliothèque*. Paris, La Documentation française, 1989. 167 p. (Collection des rapports officiels)

Jean-Rémi Brault

Volume 36, numéro 3, juillet–septembre 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028231ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028231ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Brault, J.-R. (1990). Compte rendu de [CAHART, Patrice et MELOT, Michel. *Propositions pour une grande bibliothèque*. Paris, La Documentation française, 1989. 167 p. (Collection des rapports officiels)]. *Documentation et bibliothèques*, 36(3), 111–112. <https://doi.org/10.7202/1028231ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1990

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'ouvrage de Pierre Pelou est habilement structuré, abondamment illustré et entrecoupé de schémas, de bilans et de figures qui explicitent les énoncés, les analyses et les perceptions de l'auteur. L'illustration franche ajoute un élément visuel indispensable à une compréhension globale de cette mosaïque de l'information en Europe. Qu'il suffise de dire que les annexes offrent des renseignements très précis et qu'on y retrouve là le doigté d'un grand bibliothécaire désireux de communiquer des informations intégrées, complètes et vérifiées : 1) tableaux des banques de données bibliographiques et textuelles, numériques et de renseignements professionnels avec indication du nom de la banque de données, sa définition, sa couverture, son producteur, son serveur et ses particularités ; 2) liste des serveurs avec coordonnées complètes ; 3) répertoire des réseaux européens avec points de contact ; 4) liste des sigles et, 5) une bibliographie d'appoint.

Pierre Pelou n'est pas un inconnu pour les spécialistes de la documentation québécois et canadiens ; nous le connaissons par le biais de ces nombreuses publications et par ses activités professionnelles sur le plan international. Bien connu dans la bibliothéconomie francophone, Pierre Pelou apporte à cet ouvrage sa connaissance du milieu européen de l'information, sa large expérience de professionnel de la documentation ayant oeuvré auprès des composantes des Communautés européennes chargées des programmes en matière de culture et d'information scientifique et technique (IST). Surtout, l'auteur nous apporte une vision éclairée de producteur de l'information, de concepteur de techniques en informatisation et en automatisation des bibliothèques et d'apôtre des applications des nouvelles technologies dans le traitement et la diffusion de cette matière qu'on appelle « l'information ».

Cet ouvrage traite l'ensemble de la question de la génération d'information sur un continent qui se remet en question dans la globalité de l'Europe de 1992. Pierre Pelou a su démêler pour ses collègues du milieu des sciences de l'information cette mosaïque européenne de l'information en donnant une genèse de la situation, une description de l'état actuel et une problématique de l'avenir. Cet ouvrage constitue la somme des connaissances sur ce sujet ; il discute, avec beaucoup d'ouverture professionnelle, d'une prospective qui pourra entraîner des répercussions de ce côté-ci de l'Atlantique.

Aux grandes questions de l'heure, Pierre Pelou apporte des réponses claires. Il situe, selon son habitude de gestionnaire, les énoncés en fonction de la réalité du monde de l'information qui est en évolution constante.

L'ouvrage s'adresse particulièrement aux spécialistes de l'information. Il doit être ajouté aux collections de référence des grandes bibliothèques canadiennes et québécoises tout comme il doit être noté dans les listes de titres obligatoires pour les étudiants en sciences de l'information.

Suzanne Richer

Sommets et développement
Secrétariat d'État
Ottawa

CAHART, Patrice et MELOT, Michel. Propositions pour une grande bibliothèque. Paris, La Documentation française, 1989. 167 p. (Collection des rapports officiels)

Cette future grande bibliothèque constitue un des grands projets du second septennat de l'actuel président de la République française. Ce rapport est subséquent au rapport Miquel sur la situation des bibliothèques universitaires et au rapport Beck sur la Bibliothèque nationale. Cette présente étude vise à proposer une solution aussi définitive que possible pour la conservation et la mise en disponibilité des collections de cette grande institution nationale. « Vaincre le passé, la contradiction même, qui séparent le plus souvent communication et conservation », « aider nos contemporains à retrouver la mémoire », répondre à la saturation dont souffre depuis longtemps, et de plus en plus de façon chronique, la Bibliothèque nationale, tels sont les principaux objectifs de cette étude et de ce projet qu'on reconnaît dorénavant comme la « Grande Bibliothèque », et quelquefois comme la « Très Grande Bibliothèque », c'est-à-dire la « T.G.B. ».

Celle-ci, quel que soit son nom, sera la nouvelle Bibliothèque nationale de France. Aussi, d'aucuns l'appellent la « Bibliothèque de France », par analogie avec la « British Library » ou la « Deutsch Bibliothek ». « Elle doit assumer les fonctions de l'actuelle Nationale, en les élargissant ». Elle intégrera toutes les fonctions habituellement exercées par une Bibliothèque nationale, en les modifiant quelque peu ; d'aucuns diraient, en les modernisant. Ainsi, la nouvelle Grande Bibliothèque devra acquérir un plus grand nombre d'ouvrages étrangers, « doubler le nombre des acquisitions à l'étranger ». Elle devra surtout modifier, de façon vraiment libérale, l'accès à cette masse documentaire « en prévoyant pour [le lecteur de base] un centre de lecture particulier, mais de dimension très importante ; en créant à son intention des musées ou des salles d'exposition, sur des sujets en rapport avec la lecture ». Elle devra poursuivre intensément l'automatisation

de ses catalogues et constituer un catalogue collectif national qui permettra d'«irriguer les autres bibliothèques» du pays. Elle devra modifier le fonctionnement du dépôt légal, «assurer le pré-catalogage», étendre le dépôt légal aux bandes magnétiques qui servent à l'impression des volumes et revoir la diversité des documents qui doivent être soumis à l'obligation du dépôt.

En plus de construire un important édifice qui permettra de loger les millions d'ouvrages qui constituent la collection actuelle et future de la Bibliothèque nationale et de lui procurer des conditions de conservation vraiment adéquates, en plus aussi d'offrir aux milliers de chercheurs qui, depuis toujours, réclament un légitime accès à ces immenses richesses documentaires, cette nouvelle Grande Bibliothèque profitera vraisemblablement d'un effort gouvernemental considérable en termes de subsides pour l'accroissement des collections d'origines étrangères, pour la modernisation des services et sans doute pour l'embauche de personnel supplémentaire.

Ce qui frappe à la lecture de ce rapport, c'est moins l'absence de l'esprit critique qui aurait pu animer les auteurs que la volonté évidente d'être prospectifs. Pour Cahart et Melot, il n'est pas question d'adopter un négativisme stérile. Pour ces hauts fonctionnaires français, il serait futile de déplorer une situation qui est bien connue, qui a été maintes fois analysée et décrite. Les deux auteurs adoptent une attitude qui conjugue un caractère vraiment positif et prospectif et une volonté de doter la France d'une bibliothèque «nationale» digne de ce pays et de la qualité de la production documentaire multiséculaire. Ce caractère prospectif n'exclut aucun moyen technique, aucun support technologique, ni ceux qui sont actuellement disponibles ni ceux que l'inventivité créatrice produira dans un avenir plus ou moins rapproché.

Rappelons que le choix des deux auteurs était fort pertinent. En plus d'être directeur des Monnaies et Médailles, Patrice Cahart est président du Conseil d'administration de la Bibliothèque nationale. C'est peu de dire qu'il connaît bien cette institution. Michel Melot, pour sa part, est directeur de la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou. Tous ceux qui connaissent le succès considérable remporté par cette institution (plus de 12 000 usagers par jour) grâce à une importante collection en accès direct, à une informatisation complète, à un service de références téléphoniques vraiment efficace, comprendront l'ouverture de ce rapport vers le «service» aux chercheurs, voire aux «lecteurs de base». L'expérience que ces deux administrateurs ont accumulée se retrouve dans ces pages marquées au coin d'une vision d'avenir réaliste et dynamique.

Nous ne savons évidemment pas si les recommandations de ce rapport seront toutes prises en considération par les personnes chargées de réaliser ce projet de Grande Bibliothèque. Mais nous prétendons que ce rapport contient de nombreux éléments pour moderniser et revitaliser une institution tricentenaire qui ploie sous les richesses documentaires. Et nous souhaitons que cette réalisation serve de modèle à d'autres institutions semblables, plus jeunes, moins richement dotées, mais qui profiteront des expériences de cette aînée.

Jean-Rémi Brault
Montréal

INDEX DES ANNONCEURS

Volume 36 (1990) no 3

Colette Rivet
ASTED

Bibliothèque nationale du Canada	p. 84
Bibliothèque nationale du Québec	p. 98
CARSWELL	p. 107
Conseillers en Informatique Documentaire et de Gestion	p. 105
Corporation Infocentre	p. 108
Éditions du Cercle de la Librairie/Promodis	p. 90
Les Encyclopédies populaires	p. 100
Les Encyclopédies populaires	3 ^e couv.
Inform II - Microfor	p. 86
Institut canadien de l'information scientifique et technique	p. 104
Micrograph	p. 106
Periodica inc.	p. 96
Les publications du Québec	p. 107
Les Services d'abonnement CANEBSCO	p. 99
Statistique Canada	p. 86
Système de gestion de périodique	p. 95
Utlas International	4 ^e couv.